

Maggie de Block laisse un chantier de réformes inachevé

Maggie De Block (Open Vld) a lancé de nombreuses réformes, dont certains s'étaleront sur plusieurs législatures. Mais la ministre a aussi ses détracteurs, principalement dans les disciplines médicales non conventionnelles.

JEAN-PAUL BOMBAERTS

Médecin généraliste de formation, Maggie De Block était la bonne personne au bon endroit, à la tête du département des Affaires sociales et de la santé. «C'est le poste dont je rêvais», avait-elle déclaré au lendemain de l'attribution du poste en 2014.

Depuis lors, Maggie De Block a lancé une multitude de chantiers. C'est que le budget de l'assurance maladie est sous pression: vieillissement de la population, explosion des maladies chroniques, développement des technologies médicales. Autant d'évolutions qui nécessitent de rationaliser les dépenses afin d'assurer la viabilité financière du système. Sans prétendre être exhaustif, citons quelques principaux chantiers.

► **Accès aux soins.** Depuis le 1^{er} juillet 2015, les spécialistes ne peuvent plus demander de suppléments d'hono-

raires aux patients qui séjournent en chambre double ou multiple. Les suppléments sont également interdits en biologie clinique, là où l'acte intellectuel entre peu en ligne de compte. Ce qui n'a pas empêché les suppléments de poursuivre leur implacable progression. Maggie De Block n'entend d'ailleurs pas les supprimer complètement, car ils servent aussi à financer les hôpitaux. Toujours pour garantir un meilleur accès aux soins, le tiers payant est devenu obligatoire chez le généraliste pour les patients précairisés (statut BIM).

► **Réforme des hôpitaux.** La ministre a imposé une réforme en profondeur de l'offre hospitalière. Les éta-

blissements ont été poussés à s'associer en réseaux afin d'encourager une certaine spécialisation et de limiter les doublons. La réforme a mis plus de temps à démarrer en Belgique francophone qu'en Flandre. L'étape suivante sera la forfaitarisation de certaines interventions courantes, dites «à basse variabilité» (accouchements, amygdales, etc.).

► **E-santé.** On a favorisé l'échange sécurisé des données des patients par

voie électronique. On est ainsi passé de 300.000 à 3,7 millions de dossiers électroniques entre 2014 et 2016. On a également introduit l'obligation progressive d'utiliser le dossier médical électronique pour les patients disposant d'un dossier médical global, avec une obligation totale en 2020.

► **Accord tarifaire.** Début décembre 2018, un nouvel accord tarifaire pour 2019 a été conclu entre médecins et mutuelles. L'idée est de revaloriser les actes intellectuels (indexation de 1,45% de la consultation chez le généraliste) au détriment des actes techniques.

► **Quelques bémols.** Maggie De Block a également dû faire face à un certain nombre de critiques, principalement pour sa posture jugée trop favorable à la médecine libérale classique, pour son manque d'ouverture aux disciplines médicales non conventionnelles et pour sa proximité avec l'industrie du médicament.

Ainsi par exemple, si le pacte pharmaceutique a pour objectif d'encourager le développement de médicaments innovants, l'article 81

permet de rendre disponibles de nouveaux médicaments dont l'efficacité est encore incertaine. Certains critiquent cependant la procédure de l'article 81 pour son opacité.

Certains psychologues et thérapeutes sont par ailleurs remontés contre la ministre depuis qu'elle a décidé de limiter le remboursement des psychothérapies aux seuls diplômés en médecine et en psychologie. Ceux qui ont de l'expérience mais pas de diplôme se retrouvent ainsi mis sur la touche.

La politique de prévention par rapport au tabac et à l'alcool a également été jugée trop molle par rapport à l'enjeu de santé publique. Mis à part l'augmentation des accises, peu de mesures réellement contraignantes ont été imposées aux cigarettiers et aux brasseurs.

Enfin, la ministre libérale a décidé de fusionner 8 institutions publiques liées à la santé en un nouveau centre fédéral de recherche, dénommé Sciensano. Bien que cette restructuration ne soit pas terminée, elle a déjà provoqué la démission du directeur du KCE, le centre fédéral soins de santé, estimant son indépendance mise à mal.

